

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE DROIT ET DE LÉGISLATION

Madame,
Monsieur,

Le Comité de la Société genevoise de droit et de législation a l'honneur de vous inviter à la conférence que donnera

Monsieur Jérôme Gurtner

Docteur en droit

intitulée

LA (DÉ)RÉGLEMENTATION DU DROIT DE LA PROFESSION D'AVOCAT EN SUISSE À LA LUMIÈRE DES EXPÉRIENCES À L'ÉTRANGER

le lundi 9 avril 2018 à 18h30 précises
au Théâtre Les Salons
Rue Bartholoni 6
1204 Genève

Benoît Chappuis
Président

Après quelques remarques introductives concernant la réglementation et la déréglementation du droit de la profession d'avocat, le conférencier mettra en évidence le rôle toujours plus important du droit comparé. Il examinera ensuite la réglementation et la déréglementation du droit de la profession d'avocat dans les domaines suivants: la forme et l'organisation des Etudes d'avocats, la publicité et les honoraires. Dans ce cadre, la réglementation suisse sera comparée avec celle qui existe dans d'autres pays.